

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE**

en date du mercredi 25 juin 2025

Le **25 juin 2025 à 14 h 30**, les associés de **Procivis Toulouse Pyrénées, Société anonyme coopérative d'intérêt collectif pour l'accèsion à la propriété**, à capital variable, inscrite au RCS de Toulouse sous le numéro 590 805 396, se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social de la société, sur convocation individuelle adressée le **10 juin 2025** par Monsieur Claude GRAND, Président du conseil d'administration, conformément à l'article 33 des statuts.

CONSTITUTION DU BUREAU

Monsieur Claude GRAND préside la séance en sa qualité de Président du conseil d'administration conformément à l'article 34 des statuts.

Le président constitue le bureau.

Sont nommés scrutateurs :

- Monsieur Yves CALMEJANE
- Monsieur Christian THOMASSON.

Monsieur Cyril GASPAROTTO remplit les fonctions de secrétaire.

CONSTATATION DU QUORUM

Il est dressé une feuille de présence que signent les associés présents, les mandataires des associés représentés et que certifient conforme le président, les scrutateurs et le secrétaire. Cette feuille permet de constater que **28** associés totalisant **92 632** parts sociales sont présents ou représentés.

Le bureau reconnaissant que les conditions de quorum requises par la loi au titre de l'assemblée générale ordinaire sont atteintes, le Président ouvre la séance, en présence des commissaires aux comptes.

.../...

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

Le Président rappelle que les associés se sont réunis en assemblée générale avec à l'ordre du jour les points suivants :

● **De la compétence de l'assemblée générale ordinaire :**

- Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport sur l'exécution de la convention passée avec l'Etat le 24 janvier 2023 - Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes et leur annexe - Approbation des comptes annuels arrêtés le 31 décembre 2024 - Quitus aux administrateurs
- Charges et dépenses non déductibles
- Affectation du résultat de l'exercice 2024
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées et approbation de ces conventions,
- Affectation à la réserve de disponibilités
- Constatation du capital social
- Rapport sur la révision coopérative
- Mandats d'administrateurs : renouvellements et démission
- Indemnisation des administrateurs
- Pouvoirs pour les formalités.

PROCIVIS TOULOUSE PYRENEES

181 route d'Albi
31200 Toulouse

T. 05 61 12 20 00
contact@procivis-smc.fr
www.procivis-smc.fr

.../...

VOTE DES RESOLUTIONS

.../...

• **Vote :**

Ensuite, le Président soumet les résolutions au vote.

1 – AU TITRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

.../...

DIX-SEPTIEME RESOLUTION – MANDAT D'ADMINISTRATEUR : DEMISSION

L'assemblée générale, prend acte de la démission de Sylvie Labessan de ses fonctions d'administratrice en date du 31 mars 2025.

Les collèges 1, 2, 3, 4 et 5 ont adopté cette résolution à l'unanimité.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

.../...

QUINZIEME RESOLUTION – POUVOIRS POUR LES FORMALITES

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra, afférentes aux résolutions adoptées.

Les collèges 1, 2, 3, 4 et 5 ont adopté cette résolution à l'unanimité.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, les jours, mois et an susdits qui a été signé par le président et le secrétaire ainsi que par les scrutateurs.

*Le président,
C. GRAND*

*Un scrutateur,
Y. CALMEJANE*

*Un scrutateur,
C. THOMASSON*

*Le secrétaire,
C. GASPAROTTO*

Pour extrait certifié conforme
Cyril GASPAROTTO
Directeur Général

